

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis, qui relie logement et efficacité énergétique, traite ainsi d'un sujet éminemment familial. Il faut le rappeler : le logement est l'élément central de tout projet et de toute vie familiale. L'efficacité énergétique représente un nouvel enjeu que les familles appréhendent avec engagement, en responsabilité écologique.

Au cours du printemps 2011, l'UNAF, dans le cadre du groupe de travail du plan bâtiment Grenelle sur « la sensibilisation des ménages et des entreprises », a élaboré une enquête à destination des ménages afin de connaître leurs perceptions des enjeux de la réduction de la consommation d'énergie. Il en résulte que si les ménages ont perçu les intérêts écologiques et économiques de la démarche, le passage à l'acte est freiné par des difficultés de financement. Dans un contexte économique difficile, la question des charges liées aux dépenses d'énergie des logements est une préoccupation importante des ménages, des plus fragiles aux classes moyennes. Près d'un ménage sur deux pense que cela peut le mettre en situation de fragilité à l'avenir. Enfin, la valorisation du bien immobilier ou «valeur verte» commence à émerger, mais n'apparaît pas encore aujourd'hui comme un élément déclencheur de l'action de rénovation.

À l'appui de ces constats, le groupe de l'UNAF tient à conforter plusieurs aspects du présent avis tout en partageant les préconisations dans leur ensemble.

Le groupe de l'UNAF est particulièrement sensible aux familles touchées par la précarité énergétique renvoyant ainsi à la nécessaire maîtrise, voire réduction des charges. Les dépenses d'énergie liées au logement et aux transports constituent la première dépense du budget des familles, avec des inégalités accrues selon le type de logement, les modes de chauffage, la localisation, les revenus et l'âge des ménages. La réduction des charges énergétiques représente donc un enjeu majeur en termes de pouvoir d'achat, de lutte contre la précarité énergétique et d'impact écologique pour toutes les familles, qu'elles soient locataires ou propriétaires. La performance énergétique des logements, réglementée et financièrement accessible pour toutes les familles, doit rester un objectif fort. Le groupe de l'UNAF soutient la recommandation qui vise au maintien et à l'amplification du programme « habiter mieux » dont certaines UDAF sont partenaires. Ce programme permet une prise en charge complète des dossiers, depuis leur détection, l'accompagnement du demandeur, le financement et le suivi jusqu'au terme du chantier de réhabilitation. Cette démarche concilie un objectif écologique (la réduction des consommations énergétiques), social (lié aux plus modestes) et économique (avec le développement de l'emploi de proximité). Ce programme « habiter mieux » est une mise en œuvre concrète d'une politique de développement durable.

Enfin, l'amélioration de l'information des consommateurs doit être poursuivie. 76 % des Français reconnaissent l'intérêt d'une « valeur verte » dans l'immobilier, qui ne se traduit pas encore systématiquement dans les faits. Si 46 % des Français se disent favorables à l'acquisition d'un bien performant sur le plan énergétique, les agents immobiliers estiment que seulement 19 % des transactions effectuées prennent en compte ce critère. Selon l'étude de l'ADEME de septembre 2011, les familles ont des difficultés à estimer son retour sur investissement. Il est donc important d'accompagner les acteurs du marché de l'immobilier, familles et professionnels, en leur donnant les moyens d'agir.

L'UNAF a voté l'avis.